

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 23 février 2023

L'an 2023 et le 23 février à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 9 février 2023.

Date de la convocation : 9 février 2023

Date d'affichage : 9 février 2023

Délibération N° 23-02-2023 / N° 5

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Yves Petit, Maurice Soyez, Harold Tetu, Lionel Cayet, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Patrick Dekeysez, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Alain Traisnel, René Pruvost, Jean-François Haultcoeur, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, François Coquart, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Eric Caron, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, Henri Cuvillier, Yves Leppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Emmanuel Ios, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Nadine Vendeville, Françoise Simon, Chantal Dufresne, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 101

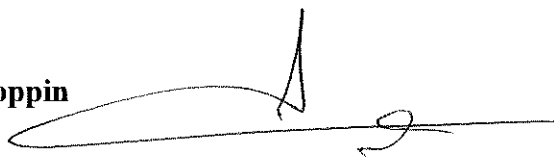
Absents : Fabienne Kwiatkowski, Christian Delambre, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Sébastien Henquenet, Stéphane Locquet, Richard Skowron, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Sidonie Duriez.

Absents suppléés : Hubert Morreel suppléé par Martine Thery, Vincent Lacroix suppléé par Pascal Glavieux, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilyn Hadj, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Frédéric Plaquet suppléé par Élisabeth Dufour, Magali Urabnac suppléé par Pascal Duquenne, Jean-Louis Lebas suppléé par Joël Bray, Denise Tetelin suppléé par Muriel Sergier, Philippe Vanderbeken suppléé par Christophe Saudmont.

Absents excusés : Thomas Bonnelle, Eric Poulain, Magalie Jonard

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Jacques Nick ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Pierre Barrois ayant donné procuration à Damien Bricout, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Stéphane Gomès, Serge Leu ayant donné procuration à Henri Cuvillier.

Secrétaire de séance : Dominique Coppin

Handwritten signature of Dominique Coppin in black ink.

Titre de la délibération : Signature d'une convention d'assistance et Initiative Ternois Artois 7 Vallées

Monsieur le Président rappelle qu'Initiative Ternois Artois 7 Vallées intervient dans les domaines du développement économique en proposant notamment une offre d'accompagnements techniques et financiers aux porteurs de projets économiques et aux chefs d'entreprises.

Monsieur le Président propose de signer une convention avec ITA afin qu'il puisse :

- appuyer la promotion et la commercialisation des parcs d'activités et des structures d'accueil
- accompagner et développer des entreprises
- participer à la commission de développement économique
- animer la Maison du développement économique à Tincques.

ITA s'engage à réaliser cette mission à hauteur de 3 jours par semaine pour l'année 2023. Le coût de cette prestation est de 2 500 € mensuel payable trimestriellement à terme échu soit un coût annuel de 30 000 €.

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 18 janvier 2023 et de la commission « développement économique » du 1^{er} février 2023, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de signer la convention avec l'association Initiative Ternois Artois 7 Vallées pour l'année 2023 et de verser la participation mensuelle de 2 500 €
- d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la bonne mise en œuvre de cette décision

Le Président



Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 09/03/2023 et publication ou notification du 09/03/2023

